

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 10 NOVEMBRE 2023 – N° AR-VS05-0000000646

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM) porte à la connaissance du public que M. Daniel Von Wyss, à Saint-Sulpice, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Route des Téléphériques 32, 3963 Crans-Montana ; parc. 2
Enseigne	:	Les Elfes Int. SA
Prestations	:	Hébergement
Début de l'activité	:	Dès autorisation communale
Employeur	:	Phar SA

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM), Service du commerce et des patentes, Route de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana, dans les 30 jours suivant la présente publication.

Expiration du délai : 10.12.2023

Crans-Montana, le 10.11.2023

Le Service des Patentes